

PROCES VERBAL de L'ASSEMBLEE GENERALE ORDINAIRE DU 11 MARS 2022

A la suite de l'Assemblée Générale Extraordinaire, la séance de l'Assemblée Générale Ordinaire est ouverte par le Président à 10H50. Celle-ci se déroulera selon l'ordre du jour transmis à tous les membres avec le programme d'activité du 1^{er} semestre 2022.

Il présente les excuses des personnalités invitées qui sont prises par d'autres obligations.

Il est adopté, pour le vote des points à l'ordre du jour, le principe du vote à main levée à la majorité des membres présents conformément aux statuts

Point 1- INTRODUCTION-RAPPORT MORAL

La présente Assemblée Générale concerne les années 2020 et 2021. Pour des raisons de pandémie celle de 2021 n'ayant pas pu se tenir.

Le bilan des participations aux activités proposées, qui seront détaillées au point 3, est très mitigé, celles-ci n'ayant pu se dérouler que très partiellement en raison de la crise sanitaire.

Etat des effectifs

Au 31 décembre 2021, l'Amicale comptait 156 membres inscrits. En 2020 et 2021, 11 nouvelles arrivées ont été enregistrées pour 4 départs volontaires. Nous déplorons malheureusement le décès de 4 de nos membres. Une minute de silence est observée en leur mémoire.

NOUVEAUX MEMBRES

*Mme CHAUTRAND Christine
Mme CRUDI Marie-Claude
Mr DAMBACH Jean-Jacques
Mme GROENER Nicole
Mme HERBER Monique
Mme PINKELE Denise
Mr PINKELE Jean Claude
Mme STRASSEL Bernadette
Mme TASSERA Francine
Mr WINTERSTEIN André
Mme GROLL Christine
Mme FERNANDEZ Jacqueline*

SORTIES

*Mme EISELE Marie Rose
Mr FINITZER Pierre
Mme REISER Marie Céline
Mme BRIESCH Marie Claire*

DECES

*Mme KOLB Yolande
Mme LEIBENGUTH Anne Marie
Mr FRITSCH Bernard
Mr JESSEL Claude*

Situation financière

Aucune aide financière depuis 2020 de la part du CE de la DG de l'UGECAM. Par contre, le CSE de la CARSAT a versé l'aide de 800.-€ pour les deux années.

Pour le moment la situation financière reste satisfaisante mais, en l'absence des soutiens financiers, le Comité devra adapter à l'avenir ses participations en conséquence en les revoyant à la baisse, et ceci par souci d'équilibrer les dépenses et les recettes.

L'Amicale bénéficie toujours de l'aide financière indirecte que nous apporte la CARSAT qui nous permet de faire imprimer gracieusement tous nos documents.

AMICALE DES RETRAITES CARSAT-UGECAM

« Maison des Associations » - 1a place des Orphelins - 67000 Strasbourg

Concernant les cotisations, de nombreux membres ne sont pas à jour de leur règlement. Un suivi plus strict sera fait à l'avenir et, conformément aux statuts modifiés en AGO, les membres qui ne seraient pas à jour de leur cotisation au terme de l'année d'échéance seront radiés automatiquement. Par ailleurs, seuls les membres à jour de leur cotisation pourront participer aux activités proposées.

Afin de limiter les dépenses, les documents continueront à être transmis de façon dématérialisée aux adhérents disposant d'internet. Cela concerne environ 120 personnes. Il a été constaté que des courriels n'ont pas été lus ou ouverts, ce qui pose problème quant à l'efficacité de ces transmissions. De ce fait, les personnes concernées seront à nouveau destinataires des documents papier.

Il est rappelé que tous les documents sont également disponibles et consultables sur le site internet régulièrement mis à jour en tapant *Amicale des retraités CARSAT-UGECAM* sur le moteur de recherche.

Action solidarité étudiants de Strasbourg

L'Amicale a exceptionnellement participé aux actions de solidarité aux étudiants par un don de 500 € dans le cadre de l'opération «1000 Pizzas aux étudiants» du Lions Club Strasbourg Cathédrale et des pizzas NICO.

Pour conclure, le Président adresse ses remerciements au CSE de la CARSAT pour les subventions versées, à Mme la Directrice de la CARSAT pour l'impression gracieuse de nos documents et aux agents de l'imprimerie pour leur accueil et la qualité de leur travail.

Il remercie également toute l'équipe du Comité pour leur engagement tout au long de l'année ainsi que tous les membres pour leur fidélité après les deux années difficiles vécues en espérant les voir nombreux aux prochaines manifestations.

Point 2 : Approbation du PV de l'AGE du 6 mars 2020

Le PV ayant été transmis à tous les membres, il ne sera plus lu en séance mais directement soumis au vote.

Le PV est approuvé à l'unanimité.

Point 3 : Rapport d'activités 2020 et 2021

Réunions comité : En 2020, 3 réunions et 6 en 2021.

Réunions et conférences : En 2020, réunion de rentrée « Galette des Rois » et 1 conférence
En 2021, 2 conférences.

Sorties et visites : En 2020, le programme des sorties et visites a été annulé.
En 2021, 1 sortie « carpes frites » avec 49 participants et le repas de Noël avec 49 participants également.

Ces manifestations ont été unanimement appréciées et le Président remercie les participants pour leur présence.

Sorties pédestres : en 2020 aucune sortie, en 2021, 4 sorties ont été maintenues avec en moyenne une vingtaine de participants.

Sorties vélos : en 2020 aucune sortie, en 2021, 1 sortie avec une dizaine de participants.

Clubs séniors de l'ABRAPA : Comme chaque année l'Amicale, en tant que Club affilié, participe aux 2 réunions annuelles organisées par l'ABRAPA qui sont l'occasion de rencontres des clubs et sources de communication sur les services proposés par l'ABRAPA.

Le rapport d'activité est soumis au vote.

Le rapport d'activité des années 2020 et 2021 est approuvé à l'unanimité.

Point 4 - Rapport financier des exercices 2020 et 2021

Le Trésorier présente les comptes des années 2020 et 2021. Jean-Jacques VETTER les détaille et les commente. En 2020, le bilan est en excédent mais en 2021, le résultat financier est en déficit de 2343.02 €. Il précise toutefois que le Comité avait décidé de ne pas faire payer de cotisation en 2021. L'absence de cette recette et les participations financières maintenues lors des sorties ainsi que le don exceptionnel pour les étudiants expliquent ce déficit conjoncturel. Le rapport financier est annexé au présent PV. La subvention UGECAM n'a pas été allouée pour la deuxième année consécutive.

Concernant les comptes bancaires, il précise que celui de la Banque Postale va être résilié, les frais de tenue et de gestion étant trop élevé. Les difficultés rencontrées dans la gestion quotidienne des opérations avec cette banque, l'absence de conseillers, l'éloignement du centre de gestion qui se trouve à Lille sont également soulignés. La résiliation a été faite mais notre courrier LR avec AR n'a toujours pas donné lieu à une réponse en dépit des relances. De ce fait, le compte est toujours ouvert avec un solde positif, mais l'absence de relevé n'a pas permis de l'intégrer dans le bilan financier. Le Crédit Mutuel restera notre seule banque.

Point 5 -Rapport des vérificateurs aux comptes JM SCHREIBER et Marc LANG

Les comptes ont été vérifiés par les deux réviseurs aux comptes. Lecture du rapport est faite par Marc LANG qui atteste de la bonne tenue des comptes et la régularité des écritures sur la base des documents demandés et fournis par le Trésorier. Réserve faite pour la situation de la Banque Postale.

Le rapport des réviseurs aux comptes est annexé au présent PV.

Point 6 - Quitus au Trésorier et décharge au Comité et au Président

Le rapport des réviseurs aux comptes et le rapport financier sont soumis à l'approbation de l'assemblée afin de donner quitus au Trésorier, et décharge au Comité et au Président pour leur gestion relative aux exercices comptables 2020 et 2021.

A l'unanimité, l'assemblée donne quitus au trésorier et décharge au Comité et au Président pour la gestion relative aux exercices 2020 et 2021.

Le Président remercie le Trésorier et les réviseurs aux comptes pour le sérieux et la qualité de leur travail. Il remercie également l'assemblée pour ce vote.

Point 7 - Renouvellement partiel du comité

Comme il n'y a pas eu d'AG en 2021, le Président propose de régulariser la situation des personnes concernées par les renouvellements lors de cette Assemblée. Il s'agit des tiers sortant élus en 2018 et dont le renouvellement concerne l'année 2021, à savoir Mr Albert

AMICALE DES RETRAITES CARSAT-UGECAM

« Maison des Associations » - 1a place des Orphelins - 67000 Strasbourg

SCHMITT, Mme Janine VAN REKOM, Mme Marie Thérèse KUBALLA qui sont toutes les trois volontaires pour renouveler leur mandat. Celui-ci s'achèvera en 2023.

Pour 2022, les membres sortants sont : Geneviève CHRISTOPHE, Jean-Jacques VETTER, Michèle WEBER, Roger MULLER.

Geneviève CHRISTOPHE ne souhaite plus se représenter. Les 3 autres sortants renouvellent leur mandat qui s'achèvera en 2024.

Mme Estelle MULLER a posé sa candidature pour faire partie du Comité. Après avis favorable du Comité, il est demandé à l'assemblée de se prononcer sur l'approbation de cette candidature.

A l'unanimité, l'Assemblée approuve les renouvellements et émet un avis favorable à la candidature de Mme Estelle MULLER.

Le Président donne également la composition du bureau :

Président	Roger Muller
Vice Président	Albert Schmitt
Trésorier	Jean-Jacques Vetter
Secrétaire	Françoise Hufschmitt

Point 8 : Désignation des vérificateurs aux comptes pour l'exercice 2022

En l'absence de nouvelles candidatures, le Président propose de reconduire les mandats des réviseurs aux comptes actuels pour une année supplémentaire.

L'Assemblée approuve à l'unanimité cette proposition et désigne Mrs Marc LANG et Michel SCHREIBER comme réviseurs aux compte pour l'année 2022.

Point 9 : Projet pour l'année 2022

1^{er} semestre :

Le programme détaillé du 1^{er} semestre 2022 a été envoyé début d'année à tous les membres qui ont pu en prendre connaissance. Il ne sera pas détaillé dans la présente séance mais un rapide rappel est fait en séance du planning et des dates d'inscriptions.

2^{ème} semestre :

Le programme sera diffusé en juillet 2022.

Point 10 : Divers

10.1 Cotisation pour l'année 2023

La cotisation annuelle reste fixée à 22 € pour l'année 2023.

L'assemblée approuve à l'unanimité le maintien de la cotisation actuelle de 22 € pour l'année 2023.

Plus aucune question n'étant posé par l'assemblée, la séance est close à 11H40. Le Président remercie l'ensemble des participants aux deux AG.

Le Président